

N° 2022/E3/45

**Question orale déposée par Romain COLONNA
au nom du groupe « Fà Populu Inseme »**

OBJET : Fréquence importante des bateaux de croisière.

Monsieur le Président du Conseil exécutif,

Un phénomène relativement nouveau et en grande partie concentré sur la ville d'Aiacciu vient interpeller aussi bien les citoyens que les médias, des partis politiques, des associations et les élus que nous sommes : celui de la fréquentation des ports corses par les bateaux de croisière. En effet, ceux-ci semblent toujours plus nombreux, toujours plus imposants, de véritables mastodontes des mers dépassant de par leur taille des quartiers entiers des villes qui les accueillent.

Il ne s'agit pas pour nous – que l'on ne nous fasse pas de faux procès – d'opposer caricaturalement « développement économique » d'un côté et « protection de la nature » de l'autre. Un équilibre doit être trouvé. Cependant, force est de constater que la seule ville d'Aiacciu accueille pour cette année pas moins de 227 escales, chiffre record qui donne le tournis aux habitants. Ce sont près de 600 000 croisiéristes attendus. Nous sommes, semble-t-il, dans ce que d'aucuns qualifieraient aisément de tourisme « de masse », d'autant plus ici dans la mesure où il est concentré sur un petit territoire.

Sans nier de possibles retombées économiques pour certains commerçants, les dangers liés à ce type de tourisme croisiériste sont connus partout dans le monde, tant d'un point de vue environnemental qu'en termes d'acceptabilité sociale puisque les nuisances sont nombreuses.

Dans ces conditions, le seul argument économique ne peut être retenu pour soutenir sans limite ce type d'exploitation.

L'exaspération liée à ce tourisme ne concerne pas que la Corse. Par exemple, il y a quelques jours, l'accès au port de Marseille pour un paquebot de croisière était bloqué par un collectif d'associations. Ailleurs, depuis près d'un an, l'emblématique Venise a interdit à ces géants des mers de traverser sa lagune tant la détérioration de l'écosystème est importante et la menace pesante.

Un récent article paru dans le Corse-Matin au sujet des nombreuses croisières à Aiacciu, se faisait l'écho d'une « braderie consistant à sacrifier l'âme de l'Aiacciu bellu ».

Un autre phénomène vient s'ajouter au reste semble-t-il : le temps à quai de ces géants des mers. En effet, certains d'entre eux restent au port tout au long de la journée et jusqu'à tard dans la soirée. Outre la pollution visuelle, puisque plus aucune vue n'est autorisée sur le golfe d'Aiacciu, outre les impacts sur l'écosystème marin et sur l'organisation sociale liée à la vie collective, nous sommes également très préoccupés par la pollution atmosphérique d'une telle activité. C'est une pollution supplémentaire avec des cheminées recrachant des fumées toxiques toute la journée et tout au long de la soirée. La santé des Corses et de nos enfants n'a pas de prix.

M. le Président du Conseil exécutif, afin d'aborder sereinement cette problématique, nous voudrions vous demander quelles initiatives pourraient être envisagées, en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, pour réguler ce phénomène sur notre île.

Je vous remercie.